

# MULTIPLIER LES OCCASIONS DE BOUGER AVEC PLAISIR ET MOBILISER TOUTES LES RESSOURCES

PAR ANDRÉ THIBAUT,  
PH. D., PROFESSEUR ÉMÉRITE

ET RÉMI RICHARD,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL, AQLP

## UNE VISION RENOUVELÉE



Isabelle Charest,  
ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

**Agora Forum (AF) :** Dans le Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec, vous écrivez que « en agissant sur les volets de l'accessibilité, de la qualité de l'expérience, de la promotion ainsi que du leadership et de la concertation, nous agissons sur les enjeux actuels afin de stimuler la pratique d'activités récréatives et sportives et d'augmenter le niveau d'activité physique de la population ». Nous aimerions faire le point et mieux comprendre votre vision de « l'accessibilité, la concertation et la qualité de l'expérience » pour permettre aux professionnels municipaux d'exercer un meilleur leadership dans le développement et la gestion des infrastructures.

### L'ACCESSIBILITÉ

Ⓜ : Commençons par l'accessibilité. Dans vos interventions et parmi les critères d'évaluation des projets soumis à votre ministère, l'amélioration de l'accessibilité semble un leitmotiv. Qu'entendez-vous par accessibilité?

**Isabelle Charest (IC) :** Je souhaite que le plus grand nombre de personnes ait accès aux infrastructures en activités physiques, sportives et récréatives, quels que soient leur âge, leur activité, leur mode de pratique (organisée ou libre) et leur lieu de résidence sur le territoire du Québec. Un bon projet en infrastructure est donc un projet qui optimise et diversifie son offre à la population. Il présente aussi des aménagements souples qui sauront s'ajuster au fil des ans aux changements d'usagers et d'activités.

Ⓜ : Vous n'êtes pas sans savoir que l'immensité du territoire québécois et la présence de plus de 900 villages de moins de 1000 habi-

tants posent la question de la distance et de l'incapacité financière de plusieurs municipalités rurales à se doter d'infrastructures adéquates. Que suggérez-vous pour remédier à cette situation?

**IC :** Les besoins ont beaucoup évolué, il y a une diversité des publics et des besoins dont on doit tenir compte. Il est évident que nous n'avons pas les moyens de doter chaque village de l'éventail complet d'infrastructures. Cette question soulève l'enjeu de la concertation. Il est souhaitable que des ensembles de municipalités, sur la base des MRC ou autrement, puissent examiner les besoins et les caractéristiques de la population et de leur territoire pour procéder à une évaluation et à une répartition régionale des infrastructures actuelles et à venir. Nous valorisons les projets qui présentent une telle vision, démontrant une coopération intermunicipale et avec les institutions scolaires.

Nous valorisons les projets qui démontrent une coopération intermunicipale et avec les institutions scolaires.

– Isabelle Charest



ESPACES PUBLICS  
ESPACES LUDIQUES

# GreenLine

La première gamme de module de jeux écoresponsable *au monde.*

Nous sommes fiers de réduire notre empreinte écologique en choisissant des produits écoresponsables qui sont soit *verts par nature*, soit *devenus verts*.

Plus de 80% des émissions de carbone proviennent des matières premières. En développant des matériaux conçus à partir de déchets recyclés post-consommation tel que le plastique, le textile et le bois, KOMPAN produit désormais **des aires de jeux complètes qui sont écoresponsables.**



Découvrez la première aire de jeu Greenline au Québec!



Ⓜ : *Ne croyez-vous pas qu'il serait utile, comme le font plusieurs pays, la France notamment, d'exiger un plan par MRC et d'en faire un critère d'acceptabilité des demandes de financement?*

IC : Nous n'en sommes pas à faire une obligation d'un tel plan, mais il est certain que les dossiers qui s'appuieraient sur une telle planification auraient une valeur supérieure et que les municipalités amélioreraient leur efficacité. C'est déjà un critère d'évaluation des projets.

## LA CONCERTATION

Ⓜ : *Le développement et le financement des infrastructures de loisir relèvent de plusieurs instances au Gouvernement du Québec alors que les municipalités, comme gouvernements de proximité, tendent à percevoir leur parc d'infrastructures comme un tout cohérent et complémentaire. Les citoyens, eux, ne font pas la différence entre ces silos. Comment entendez-vous favoriser et améliorer cette cohérence à tous les niveaux?*

IC : Pour assurer cette cohérence dont vous parlez, nous travaillons actuellement à établir le portrait des infrastructures municipales, scolaires et privées de façon à, notamment, comprendre le rayonnement des infrastructures.

Ⓜ : *Comme vous le savez, la concertation et la coopération entre les municipalités et le scolaire constituent un problème depuis fort longtemps. L'un de vos prédécesseurs, le ministre Gabriel Loubier, déplorait déjà la difficile compatibilité des deux univers en 1970. Où en sommes-nous aujourd'hui à ce chapitre?*

IC : Il y a amélioration sur le terrain et dans les incitatifs du Gouvernement. L'entente sur le terrain relève maintenant de l'administratif et non plus du politique depuis la création des centres de services scolaires. Il est clair que l'enjeu est particulièrement financier. Par ailleurs, nous envisageons que la compensation actuellement accordée au scolaire qui donne accès à leurs installations aux municipalités soit étendue aux municipalités qui font de même pour les groupes scolaires. Enfin, les demandes de financement qui sont l'objet de cette concertation sont mieux reçues, c'est même un critère d'évaluation. J'ajoute que cette concertation favorise une utilisation optimale des infrastructures et

l'accessibilité au plus grand nombre autant en pratique organisée qu'en pratique libre.

Ⓜ : *En plein air, où sentiers, pistes, lacs et parcs-nature constituent des infrastructures de base, y a-t-il concertation entre les ministères des Affaires municipales, du Transport, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, des Ressources naturelles et Forêts? Un guichet d'entrée unique et une vision intégrée des besoins des populations seraient-ils utiles?*

IC : Je tiens à préciser que les sentiers de marche sont maintenant soutenus par mon ministère et que plusieurs comités interministériels sont à l'œuvre. Un guichet unique semble difficile, mais il y a un accompagnement des projets par les bureaux de comté ou autrement qui facilite le cheminement des projets dans les ministères puisque ces projets font souvent appel à plusieurs sources de financement.

## LA QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE

Ⓜ : *Le Plan a fixé comme objectif « que les personnes de tous âges puissent vivre des expériences diversifiées, agréables, valorisantes, sécuritaires et adaptées à leurs goûts, à leurs besoins, à leurs aspirations et à leur condition physique ». Comme la présente édition d'Agora Forum porte sur la vision et le leadership des professionnels en loisir dans le développement et la gestion des infrastructures, nous aimerions examiner avec vous cette notion de qualité de l'expérience dans la perspective du rôle et de la vision des infrastructures.*

IC : Si on veut développer de saines habitudes de vie, il est essentiel que l'expérience vécue soit de bonne qualité pour inciter les gens à utiliser régulièrement nos installations et à bénéficier de nos programmes. La première condition est bien sûr que les gens soient et se sentent en sécurité physique et psychologique, et que l'intégrité soit une valeur incontournable. Actuellement, la professionnalisation est devenue une condition essentielle à la qualité de l'expérience. Les façons de faire se sont grandement améliorées en entraînement, on ne peut plus improviser.

Ⓜ : *La professionnalisation élimine-t-elle les bénévoles?*

IC : Pas du tout! Les bénévoles sont essentiels. La professionnalisation veut plutôt dire qu'il y a exigence de compétence. Il faudra se préoccuper de la formation par les moyens qui la rendent la plus accessible. Avec les applications Teams, Zoom et autres plateformes de visioconférence, la pandémie nous a donné des moyens qu'il convient d'utiliser et d'adapter. Il faut que les gens aient le goût de s'impliquer et qu'on puisse renouveler le bénévolat. Le pool de bénévoles doit se renouveler.

Ⓜ : *On semble s'accorder aujourd'hui pour affirmer que les infrastructures de loisir (sous toutes ses formes) sont tout autant des places publiques que des plateaux techniques et qu'en conséquence, leur planification et les projets qui émergent devraient tenir compte de ces deux dimensions. Qu'en pensez-vous? Jusqu'à quel point croyez-vous que les composantes et l'architecture des infrastructures et leur emplacement doivent refléter cette double vocation?*

IC : Je reconnais que les installations de sport et de loisir font partie de la qualité de l'expérience et de la qualité des milieux de vie, et que les installations d'aujourd'hui doivent comporter des espaces publics, notamment à l'usage des familles.

Ⓜ : *En terminant, comment formuleriez-vous votre message en quelques mots?*

IC : Mon objectif est de multiplier les opportunités pour que les gens soient actifs. Et mettre tout le monde à contribution, infrastructures et personnels, et assurer la complémentarité des ressources.

Je reconnais que les installations de sport et de loisir font partie de la qualité de l'expérience et de la qualité des milieux de vie, et que les installations d'aujourd'hui doivent comporter des espaces publics, notamment à l'usage des familles.

# AGORA FORUM

Cet article est extrait de la revue Agora Forum  
édition PRINTEMPS-ÉTÉ 2023 - Vol. 46 N°1



Accédez aux éditions précédentes

